

Dépêche N°583107

Par Cyril DUCHAMP

Paris, Vendredi 30 mars 2018, 11:00:00

Bibliothèques universitaires : "la sous-dotation en personnels est problématique" (Christophe Pérales, ADBU)



Christophe Pérales, directeur de l'ADBU
© ADBU

La situation des bibliothèques universitaires françaises est "nettement inférieure à la moyenne européenne" pour ce qui concerne les ressources humaines disponibles, constate l'ADBU dans une étude (1) publiée fin mars 2018 ([lire sur AEF](#)). Les ratios sont de 3,8 ETP pour 1 000 étudiants en France contre 5 ETP dans les pays voisins. Interrogé par AEF, le directeur de l'ADBU Christophe Pérales estime qu'il manque l'équivalent de 2000 postes (titulaires mais aussi contractuels étudiants) en France pour combler le retard. L'actuelle "sous-dotation en personnels" apparaît ainsi "problématique", d'autant que le nombre d'étudiants croît fortement. De plus, la part du budget des établissements affectée aux BU est d'environ 3 % en France contre 5 % dans les grands pays européens. Selon l'étude, la France se place aussi en dessous de la moyenne européenne pour les dépenses documentaires.

En France, le financement des bibliothèques universitaires représente en moyenne 3 % du budget des établissements contre 5 % en Allemagne ou au Royaume-Uni, selon une étude comparant les données de 14 pays européens publiée par l'ADBU fin mars 2018. La dépense par étudiant est ainsi "nettement en dessous de la moyenne européenne" soit 272 € contre 503 €, et des ratios de 403 € par étudiant en Allemagne et 450 € au Royaume-Uni. Du fait de l'augmentation continue de l'effectif étudiant ([lire sur AEF](#)), particulièrement sensible en France, la situation "se dégrade" (-5,3 % sur 2013-2016) alors même que les dépenses ont augmenté de plus de 3 %. Si la situation des BU allemandes se dégrade également (-1,1 %), celle du Royaume-Uni s'améliore (+3,7 %) tout comme en Europe en général (+1,2 %).

Interrogé par AEF, le directeur de l'ADBU Christophe Pérales souligne que si les BU françaises disposent en moyenne de 3 % du budget des établissements, les étudiants y passent certainement plus de 3 % de leur temps. "Investir dans les BU permet de créer un effet de levier sur les conditions d'études et de réussite", plaide-t-il. La question posée est donc celle de la "place des BU dans les stratégies d'établissements". En termes de RH, la France apparaît "nettement en dessous de la moyenne européenne" avec 3,8 ETP pour 1 000 étudiants contre 5 ETP.

40 M€ PAR AN POUR COMBLER LE RETARD SUR LES DEPENSES DOCUMENTAIRES

Selon l'étude de l'ADBU, la situation RH "se dégrade dans presque tous les pays" avec un recul moyen de 5,3 % du ratio ETP/étudiants, exception faite du Royaume-Uni qui connaît une "très légère" augmentation. En France, malgré une augmentation de 2,3 % des ETP, la pression démographique de la population étudiante explique la baisse constatée de 6 % sur 2013-2016. "Il manque l'équivalent de 2000 postes en France", estime Christophe Pérales, soulignant que l'étude a bien pris en compte les contractuels étudiants qui travaillent le soir et le week-end.

Pour Christophe Pérales, "une des origines du problème est l'idée d'une grande substitution du papier par le numérique, ce qui est un mythe". Nombre de politiques ont pensé que le virage numérique allait permettre de "gagner des postes", alors que "les deux supports continuent à coexister et le feront longtemps". Les BU doivent aujourd'hui à la fois gérer la chaîne logistique sur l'imprimé avec des "volumes de livres constants", ainsi que les achats de supports numériques et les nouveaux services liés. "On nous demande en plus d'ouvrir davantage" les bibliothèques, "il n'y aura pas d'autre solution que de créer des postes", considère Christophe Pérales.

Autre "point noir" mis en évidence dans l'étude, le budget alloué aux collections apparaît pour en France "très en dessous de la moyenne européenne". La dépense documentaire par étudiant et enseignant-chercheur est de 62 € contre 138 € hors Suisse, avec notamment 127 € pour l'Allemagne et 175 € pour le Royaume-Uni. La part des dépenses documentaires dans les dépenses totales de la bibliothèque est de 24 % en moyenne en France contre 31 % en Europe, 33 % en Allemagne et 42 % au Royaume-Uni. Sur 2013-2016, du fait de la croissance de l'effectif étudiant, cette dépense documentaire par étudiant diminue de 5 % en France malgré une hausse de 3 % des dépenses alors qu'elle en Europe de 5,7 % (+10 % hors Suisse). Selon Christophe Pérales, pour rattraper le retard en matière d'achat documentaire, il faudrait attribuer aux BU une enveloppe annuelle de 40 M€ supplémentaires.

(1) "L'étude des indicateurs européens" de l'ADBU analyse la situation des bibliothèques universitaires françaises (donc hors bibliothèques des grandes écoles ou des organismes de recherche) par rapport aux autres pays européens. Les données récoltées proviennent de 14 pays sur la période 2013 à 2016 : Allemagne, France, Royaume-Uni, Espagne, Pays-Bas, Suède, Hongrie, Autriche, Suisse, Danemark, Finlande, Norvège, Irlande, Estonie.

Très faible ratio de dépense personnel/documentation

La proportion des dépenses documentaires par rapport aux dépenses de personnel est "bien moins forte en France" que la moyenne européenne, constate l'ADBU.

Pour 1 € dépensé en frais de personnels, les BU françaises consacrent 0,37 € en documentation contre 0,61 € en moyenne européenne, 0,58 € en Allemagne et 0,94 € au Royaume-Uni.

"La France dépense donc proportionnellement 2,7 fois plus en personnel qu'en documentation".



ENSEIGNEMENT
RECHERCHE



SOCIAL RH



DÉVELOPPEMENT
DURABLE



HABITAT
URBANISME



SÉCURITÉ
GLOBALE

Cette dépêche vous a été transmise avec l'aimable autorisation d'AEF, agence spécialisée d'information. Si vous souhaitez recevoir leurs informations, n'hésitez pas à vous connecter sur www.aef.info afin de découvrir le service pour une période d'essai gratuite.

Testez AEF